

# FICHE FORMATION

## RÉFÉRENT HARCÈLEMENT SEXUEL ET AGISSEMENTS SEXISTES

### OBJECTIF :

S'approprier les attributions et les moyens du CSE et de la CSSCT en matière de santé-sécurité

Identifier les étapes de la réalisation des missions d'enquête et d'inspection

Cerner les risques afin de participer à la démarche de prévention de l'entreprise

### PUBLIC :

Membres du CSE

### PRES-REQUIS :

Savoir lire, écrire et compter

### DUREE :

35 heures de formation en présentiel

avec un professionnel

Délais d'accès, la durée estimée entre la validation du projet par le

commanditaire et le début de la

prestation sera précisée en amont dans l'offre commerciale.

### HORAIRES :

9h00 – 12h00 / 13h00 – 17h00

### MOYENS PEDAGOGIQUE : Une

approche pédagogique pragmatique et

concrète basée sur de support

multimédias, étude de cas et nombreuses

mises en situation

### EVALUATION :

En début de formation : recueil des

attentes et objectifs individuels des

stagiaires par un tour de table, en fin de

formation tour de table pour relever le

niveau d'atteinte des objectifs et réponse

aux attentes exprimées par les stagiaires

Évaluation de la satisfaction des

stagiaires : fiche d'évaluation Qualité à

chaud

Évaluation des acquis de la formation :

exercices et mises en situations

Attestation de formation

### ANIMATEUR

Plusieurs formateurs interviennent selon

leurs domaines de compétences

DEMANDER



Programme complet

[contact@grs-formation.com](mailto:contact@grs-formation.com)

### PROGRAMME

#### **Partie 1 :**

#### **HARCÈLEMENT, HARCÈLEMENT SEXUEL, AGISSEMENTS SEXISTES... DE QUOI PARLE-T-ON ?**

État des lieux et enjeux du harcèlement sexuel et agissements sexistes

- Conséquences pour les salariés
- Chiffres, études

#### **Le cadre règlementaire**

- Historique, définitions
- Les responsabilités et les sanctions prévues

#### **Reconnaître une situation de harcèlement sexuel ou d'agissements sexistes (HSAS)**

- Identifier les 2 types de harcèlement sexuel
- Identifier les agissements sexistes
- Autres types d'infractions : harcèlement moral, violence au travail (les agressions sexuelles...)
- Connaître les notions indispensables à la qualification et à l'analyse des événements : la répétition des actes, l'échelle de gravité des actes, la définition du consentement, harcèlement sexuel ou séduction ?...)

#### **Exercices : analyse de situations**

#### **Partie 2 : LES MISSIONS DU REFERENT**

Les missions du référent en matière de lutte contre le harcèlement sexuel et les agissements sexistes

- Orienter les salariés : les différents acteurs
- Informer les salariés : enjeux, obligations règlementaires, la démarche de l'établissement, des outils pour sensibiliser....
- Accompagner les salariés et les victimes

#### **Intervenir lors d'un signalement**

- Connaître la procédure du droit d'alerte
- Signaler les événements à son employeur
- Réaliser une enquête et mener des entretiens
- Rester dans son rôle et se protéger soi-même

#### **Partie 3 : DEMARCHE DE L'ETABLISSEMENT POUR PREVENIR LE RISQUE HARCÈLEMENT**

- Construire une politique de prévention des risques HSAS
- Promouvoir et appuyer l'engagement de l'établissement
- Évaluer le risque de HSAS
- Informer et sensibiliser le personnel (affichage, règlement intérieur...)
- Participer à l'élaboration d'une procédure interne de traitement des situations de HSAS

\*Les moyens de transport pour se rendre au centre de formation disposent de dispositif adapté au PMR.

Vous pourrez circuler dans le centre sans difficultés car il est situé au rez-de-chaussée de l'immeuble avec accès PMR.